

Le grand oral de Sonia Backès à l'Organisation des Nations Unies

| Créé le 16.06.2021 à 06h50 | Mis à jour le 16.06.2021 à 09h41

Sonia Backès s'est exprimée cette nuit à l'ONU. Photo DR

Sonia Backès, la présidente de la province Sud, s'est exprimée, mardi (mercredi à 1h30, heure de Nouméa), à New York devant le C24 de l'ONU, le comité spécial de la décolonisation. Alors qu'un troisième référendum d'autodétermination doit se tenir le 12 décembre.



Intervention de Sonia Backès, présidente de la province Sud de la Nouvelle-Calédonie, Comité spécial de la décolonisation – 15 juin 2021 –

« Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les représentants des États membres,

Mesdames, Messieurs les membres du comité de décolonisation,

Je vous remercie chaleureusement de m'accueillir, en ce lieu chargé d'histoire qui porte les valeurs universelles de paix, de justice, de liberté et de dignité pour entendre la voix des Calédoniens qui veulent rester Français.

Le 3e référendum prévu par l'accord de Nouméa, le 12 décembre prochain, marque la fin d'un processus de décolonisation engagé il y a plus de 30 ans.

Pour éclairer les Calédoniens sur les conséquences de ce choix, l'État français a préparé une communication sur les implications en cas de victoire du " oui " et en cas de victoire du " non " à l'indépendance. Ce travail répond d'ailleurs à une demande forte de votre comité.

Ce document clarifie en cas d'accès à l'indépendance ce qui sera possible ou non pour la France. Il dit clairement que le choix de l'indépendance n'est pas qu'un choix symbolique et, qu'au-delà du symbole, il induit des implications très concrètes : c'est le choix de perdre la nationalité française pour certains Calédoniens ou pour leurs enfants ; c'est le choix de ne plus bénéficier de la protection militaire ou sanitaire de la France ; c'est le choix, enfin, d'une indépendance qui se transformerait rapidement en dépendance de l'aide internationale.

La France a donné aussi la perspective d'un lendemain en cas de maintien au sein de la République française, avec une période de transition qui débouchera sur un référendum local permettant aux Calédoniens d'adopter un nouveau statut, librement consenti par la population intéressée.

Vous le savez, la situation calédonienne ne ressemble aujourd'hui en rien à d'autres situations de décolonisation. Il n'y a plus en Nouvelle-Calédonie une puissance administrante et un peuple colonisé.

L'histoire calédonienne est bien plus complexe et sa situation probablement inédite. Elle ne se résume pas à la colonisation. Aux côtés de la communauté Kanak, ceux dont les ancêtres sont Européens, Arabes, Asiatiques ou Océaniens, sont également les enfants de cette terre et représentent plus de la moitié de la population. Leur identité est calédonienne. Leur dignité est calédonienne. Depuis près de deux siècles, nos cultures, nos peuples se sont rencontrés et métissés.

Mon grand-père, ma grand-mère, leurs enfants dont mon père, ont contribué à la construction de la Nouvelle-Calédonie, modestement et à la sueur de leur front. Ils n'étaient pas les colons qu'on dépeint dans les images d'Épinal. Ils ne se sont pas enrichis. Ils n'ont pas exploité ou opprimé ceux qui habitaient là avant eux. Ils ont simplement travaillé, durement, à leur côté à la construction du pays qu'ils ont choisi et qu'ils ont aimé. Eux aussi ont souffert de conditions de vie modestes et souvent de faim. Je suis une enfant de cette terre. Je n'en ai pas d'autre.

Comme beaucoup qui sont exactement dans la même situation que moi, la Calédonie c'est mon pays et je ne laisserai personne remettre en cause ma légitimité à m'exprimer ici, devant vous, au nom de tous ceux dont les racines multiples s'entremêlent depuis des générations sur cette terre calédonienne.

L'histoire calédonienne est aussi singulière parce que la France a accepté, avec humilité, des mesures fortes depuis 30 ans pour prendre en compte ses parts d'ombres. À titre d'illustration, pour satisfaire les indépendantistes, elle a décidé de geler le corps électoral pour les référendums : une mesure exceptionnelle et unique au sein de la République française. Aujourd'hui, ce sont plus de 20 % des résidents calédoniens qui ne pourront pas voter au prochain référendum bien qu'ils soient, pour certains, installés en Nouvelle-Calédonie depuis plus de 20 ans. Parallèlement, les Kanak, en tant que peuple premier, ont vu leur place reconnue, légitimée et protégée. Ils bénéficient d'avantages importants. Par exemple, les jeunes Kanak majeurs sont tous inscrits automatiquement sur les listes électorales alors que les jeunes majeurs issus des autres communautés de l'île doivent effectuer des démarches lourdes et complexes.

L'histoire singulière de la Nouvelle-Calédonie, c'est aussi celui du rééquilibrage politique, social et culturel engagé depuis plus de 30 ans. C'est un niveau d'autonomie proche de l'indépendance. C'est encore la souveraineté sur ses ressources naturelles, aussi bien maritimes que terrestres, sur sa fiscalité, sur sa santé, sur son éducation. Aujourd'hui, aucun Calédonien, quelle que soit son origine, ne se trouve sujet " à une subjugation ", " à une domination " ou à " une exploitation " étrangères.

Je comprends malgré cette histoire singulière la quête de dignité, réelle ou ancrée dans l'inconscient collectif de la communauté Kanak. Toutes les formations politiques devront travailler ensemble à la réconciliation des mémoires dans laquelle chacun pourra recouvrer sa dignité : celle du peuple autochtone et celle de tous ceux qui se sont enracinés depuis.

Je parle ici de ceux qui se sont enracinés et pas des " victimes de l'histoire ", terme employé dans l'accord de Nouméa, car je ne me sens pas victime. Je suis fière d'être Calédonienne, fière d'appartenir à cette terre. Et fière d'être Française.

Je veux rappeler ici que nombre de nos compatriotes Kanak sont non seulement fiers d'être Kanak, mais aussi fiers d'être Calédoniens et fiers d'être Français ; et que vos observateurs ont été témoins de la pression que certains d'entre eux ont subie, dans les bureaux de vote, pour affirmer cette conviction lors du précédent référendum.

C'est désormais notre avenir qu'il nous appartient de construire. L'avenir c'est la fin de l'accord de Nouméa et la délicate problématique de la désinscription de la Nouvelle-Calédonie de la liste des territoires non autonomes.

En décidant par 3 fois, de manière libre et volontaire de rester intégrée à la France, la population calédonienne intéressée, à laquelle il est fait référence dans les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, aura exercé son droit à l'autodétermination. Elle remplira ainsi les conditions pour être désinscrite de cette liste. Ma conviction c'est que ce sera à nous Calédoniens, de prendre en main notre destin en décidant nous-mêmes quand et comment doit continuer de s'exercer le droit à l'autodétermination.

Prendre en main notre destin c'est construire un projet d'avenir commun qui assure à chacun sa dignité et sa liberté ; qui offre à chacun cette terre en partage dans le respect de sa culture, de ses coutumes et de ses aspirations, au sein de ce grand espace de liberté et de protection qu'est la République française.

Avant de regagner ma Calédonie et rechercher avec les partenaires de l'accord de Nouméa et la population calédonienne les voies pour y arriver, dans la paix et la fraternité, je tiens à vous renouveler mes remerciements pour votre écoute et vous exprimer ma confiance dans votre rôle d'accompagnement de la Nouvelle-Calédonie et de reconnaissance du choix de l'émancipation que les Calédoniens auront librement effectué le 12 décembre prochain, et qui n'a pas besoin de la pleine souveraineté pour se réaliser, bien au contraire. »